

Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST)

Compte rendu de la réunion du 26 janvier 2010
159, promenade Cleopatra, Ottawa (Ontario)
Pièce 207 (salle de conférence)

Représentants des employés

- Howard Willems
- Zeljko Ruzicic
- Bob Jackson
- Denis Sicard
- Bob Kingston (coprésident)
- Tom Wright (coprésident)
- Eric Jackson

Représentants de l'employeur

- Vance McEachern (coprésident)
- Ginette Workman
- Colleen Barnes
- Stephen Norman
- Claude JG Levesque (pour JP St-Amand – avant-midi seulement)
- Jean-Pierre St-Amand (après-midi seulement)
- Wendy Bray (après-midi seulement)

Secrétariat

- Vera Pasic
- Jennifer Noël-Livernois

Invités

- Mark Dean
- Nicola Sullivan
- Andrée Delisle

-
1. [Mot de bienvenue du coprésident](#)
 2. [Signature du compte rendu de la dernière réunion \(10 novembre 2009\).](#)
[Signature du mandat du CONSST](#)
 3. [Examen de l'ordre du jour et des notes du secrétariat](#)
 4. [Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 10 novembre 2009](#)
 5. [Points permanents](#)
 6. [Nouveaux points](#)
 7. [Tour de table](#)
-

1. Mot de bienvenue du coprésident

Vance McEachern souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

2. Signature du compte rendu de la dernière réunion (10 novembre 2009)

Signature du mandat du CONSST

3. Examen de l'ordre du jour et des notes du secrétariat

4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 10 novembre 2009

a) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

La Division de l'apprentissage fait le point sur le nettoyage des cours de SST dans Peoplesoft. La préparation de la formation en SST et de la procédure de suivi utilisée par les conseillers en SST des Opérations des centres opérationnels et la Direction générale des sciences est terminée. Le contenu a été fusionné en un seul document, qui a été distribué aux Services de SST de l'Agence. La prochaine étape consiste à examiner le contenu du programme national de formation en vue de déterminer quelles formations continueront d'être mises en œuvre. Les consultations entre le Réseau de SST et le CONSST porteront sur le plan national global de formation en SST.

Une fois le plan national de formation approuvé, la Division de l'apprentissage recommandera ou mettra en œuvre une structure de codage et toutes les données historiques pertinentes seront saisies à l'aide du nouveau code approuvé pour le cours national. Le plan national de formation en SST sera ensuite ajouté au catalogue PeopleSoft des codes de cours. Ce document contiendra tous les codes de cours par programme/catégorie ainsi que des directives sur l'utilisation des codes.

La préparation du contenu du module d'apprentissage en ligne sur le Programme de prévention des risques est terminée. Le groupe de Mary Brodhead s'emploiera à l'achèvement de l'étape de narration et préparera le module en vue de son téléchargement sur *Campusdirect*. Le lancement du module pourra se faire à la fin mars.

La préparation du contenu du module d'apprentissage en ligne sur l'ARP est terminée. Le module est prêt pour l'étape de narration, qui constitue la prochaine priorité. Le volet de formation en classe sur l'ARP est un exercice pratique d'analyse du risque professionnel. D'ici à la prochaine réunion du CONSST, Bob Kingston et Owen Bale examineront l'exercice pratique de la formation sur l'ARP afin de s'assurer qu'il est complet.

Lors de sa prochaine réunion, en février, le Sous-comité de la formation examinera la question de la formation des formateurs pour le volet de formation en classe sur l'ARP afin de s'assurer qu'on dispose des ressources/capacités nécessaires.

Les participants discutent de la nécessité d'élaborer un outil de communication et de suivi de la participation aux modules de formation ayant une plus grande portée. L'objectif est de diffuser de l'information sur l'auditoire cible de chaque module de formation, sur la procédure de suivi de la participation ainsi que sur le plan précis d'échelonnement des volets de formation en ligne et des volets de formation en classe.

Deux documents seront préparés en vue de faciliter la dissémination de l'information sur les questions ayant fait l'objet de discussions, soit un document de haut niveau à l'intention de la haute direction contenant de l'information sur les initiatives de formation en SST en termes généraux et un document qui sera distribué à l'échelle de l'Agence. Les ébauches des documents seront préparées par les Services de SST de l'Agence avec l'aide de Bob Jackson d'ici la première semaine de février. Une fois approuvés par les coprésidents du CONSST, les documents seront envoyés au vice-président des RH et seront ensuite distribués au CEO. Vance McEachern demande à ce que Ginette Workman et Omer Boudreau participent à la réunion du CEO afin d'y présenter l'information sur les initiatives de formation obligatoire en SST.

Prochains modules :

- Inspection des lieux de travail
- Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques
- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Mesure de suivi : Lors de la prochaine réunion du CONSST, Bob Jackson fera le point au sujet du module de formation sur le PPR, du module de formation sur l'ARP, des prochains modules (Inspection des lieux de travail, Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques et SIMDUT) et de la stratégie de communication.

b) Gouvernance en matière de SST (structure des comités en milieu de travail)

Les données sur la gouvernance des comités de SST ont été envoyées aux Services de SST de l'Agence. Une analyse des données est effectuée. Les membres discutent des recommandations concernant les prochaines étapes. On détermine que le projet comporte deux volets. Le premier volet comprend l'établissement du mandat, des exigences d'appartenance au comité et de la fréquence des réunions et des communications. Le deuxième volet comprend l'établissement de la liste complète des employés et de leur lieu de travail ainsi que la définition du type de représentation.

Mesure de suivi : Un groupe de discussion composé de représentants syndicaux et de représentants patronaux se réunira au début du mois de février en vue de collaborer à la réalisation du premier volet du projet, qui l'établissement du mandat, des exigences d'appartenance au comité et de la fréquence des réunions et des communications entre les comités.

Les recommandations formulées par le groupe de discussion seront présentées au Sous-comité des ressources humaines (SCRH) au mois de mars. La date cible d'achèvement et de présentation au Comité de la haute direction a été fixée au début avril.

c) Armes à feu dans les abattoirs

La note de service intitulée « La SST et l'utilisation d'armes à feu dans les abattoirs » a été envoyée aux directeurs exécutifs et aux directeurs régionaux. Le bureau de la présidente examine actuellement l'Annexe A (Paramètres propres à l'abattage) du chapitre 12 du Manuel des méthodes d'hygiène des viandes (Traitement sans cruauté à l'abattoir des animaux destinés à la consommation). Ce document précise que, d'ici le mois de juin, les établissements munis d'armes à feu devront disposer d'un plan précisant les exigences de sécurité.

Mesure de suivi : Colleen Barnes avisera le CONSST par le biais du Secrétariat lorsque les documents auront été approuvés.

Le Secrétariat enverra aux membres du CONSST une copie du courriel de rappel envoyé par les opérations.

d) Protection des classeurs

Jean-Pierre St-Amand avise les membres du CONSST que les mesures de protection des classeurs ont été déployées. Le dossier est maintenant clos.

État: DOSSIER CLOS

e) Campylobactérie

On doit confirmer certains sites d'inspection précis (abattoirs de volaille). Les sites suivants ont été suggérés: Maple Lodge (Ontario), Marvid Poultry (Québec) et Sunrise Poultry (Colombie-Britannique).

Les membres examinent le plan d'action comprenant les activités suivantes: Examen des analyses du risque professionnel (ARP) et des pratiques de travail sécuritaires (PTS) courantes pour chaque site. Cette tâche sera réalisée par le Comité local de SST, le conseiller en SST du centre opérationnel et le personnel de supervision. Préalablement à l'examen, une liste d'employés formés dans le domaine de l'ARP sera établie.

Lorsque les trois sites auront fait l'objet d'un examen, on regroupera les trois ARP en un seul document générique. On prévoit terminer cette tâche au début de l'été.

Mesure de suivi : Stephen Norman et Tom Wright feront le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

f) Menaces pour la sécurité

En raison des menaces continues pour la sécurité des employés de l'ACIA dans les abattoirs, on a demandé au Bureau de l'AIPRP de l'Agence d'organiser une séance de sensibilisation à la *Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels (LAIPRP)* et à ses principes directeurs à l'intention des membres du CONSST.

Les principes directeurs de la loi sont les suivants: l'information gouvernementale doit être accessible au public (citoyens canadiens, résidents permanents ou toute personne ou société présente au Canada); les exceptions indispensables au droit d'accès devraient être limitées et spécifiques; les décisions relatives à la communication de l'information gouvernementale devraient être examinées indépendamment du gouvernement.

La *LAIPRP* prévoit certaines exemptions et exclusions. Ces dernières sont affichées sur Merlin sous la rubrique « Services liés à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels ».

Jean-Pierre St-Amand indique au Comité que les services de sécurité collaborent étroitement avec le bureau de l'AIPRP afin d'aider les employés et les gestionnaires lorsque survient un problème concernant les deux directions générales.

Un document intitulé « Lignes directrices sur la prévention de la violence en milieu de travail » est en cours de préparation. Il sera présenté au Réseau de SST, aux membres du CONSST et à la haute direction.

Mesure de suivi : Lors de la prochaine réunion, Jean-Pierre St-Amand fera le point au sujet du document intitulé « Lignes directrices sur la prévention de la violence en milieu de travail ».

g) Résumé des données de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale

Les Services de SST de l'Agence continuent de compiler les données 2009 du Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques. Une analyse approfondie des activités de l'Agence sera présentée au CONSST par le biais du Rapport de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale.

Les conseillers des Opérations des centres opérationnels regroupent actuellement les Rapports d'enquête sur les situations comportant des risques (RESR) 2010. Les Opérations présenteront divers formats à la réunion du mois d'avril afin que le CONSST puisse déterminer le format le plus approprié aux besoins de l'Agence en matière de production de rapports.

Mesure de suivi : Les Services de SST de l'Agence présenteront le Résumé des données de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale lors de la réunion du deuxième trimestre en avril. Les Opérations présenteront les RESR en divers formats à des fins d'approbation par le CONSST.

h) Employées enceintes

Après un examen plus approfondi des questions touchant les employées enceintes, il a été déterminé que la Direction générale des opérations, par le biais du Comité exécutif des opérations (CEO), et les Relations de travail (RT) collaboreront dorénavant au règlement des nouvelles questions ou préoccupations dans ce domaine.

Vance McEachern demande la fermeture de ce dossier, entendu que le CEO et les RT aviseront le CONSST lorsque des questions de SST concernant les employées enceintes, ayant une incidence à l'échelle nationale et nécessitant la participation du Comité seront soulevées. Le CONSST demande une mise à jour concernant la discussion entre Vance et le CEO.

Mesure de suivi : Vance fera une mise à jour aux membres du CONSST concernant sa discussion avec le CEO au sujet des employées enceintes.

i) Ergonomie – Utilisation prolongée d'un ordinateur portable

L'ébauche d'une lettre rappelant aux coprésidents des comités locaux de SST d'aborder la question des besoins en ergonomie lors de leurs réunions a été envoyée aux coprésidents du CONSST à des fins d'examen. Les membres du CONSST discutent de la lettre et recommandent de la rendre officielle.

Jean-Pierre St-Amand souligne que les questions d'ergonomie seront traitées dans le cadre de l'ARP des postes administratifs généraux réalisée par son groupe.

Mesure de suivi : L'ébauche de la lettre a été approuvée par les coprésidents. Elle sera présentée au CEO et distribuée par les conseillers en SST des centres opérationnels aux coprésidents des comités de SST des centres opérationnels, des régions et des milieux de travail.

La SST à l'échelle nationale sera dorénavant un point permanent de l'ordre du jour du CEO afin de faciliter les discussions et la diffusion de l'information.

État : Dossier clos

j) Pandémie de grippe H1N1

En préparation à une pandémie possible de grippe humaine H1N1, l'ACIA a mis en place un programme complet de planification de la continuité des opérations pour s'assurer d'être prête dans l'éventualité où les opérations étaient perturbées ou interrompues en raison d'un taux élevé d'absentéisme des employés. Le rapport de décembre indique qu'un pourcentage élevé d'employés a suivi la formation volontaire à l'intention des gestionnaires (Module d'apprentissage en ligne sur les questions de RH liées à la pandémie de grippe H1N1 chez l'humain). Un rappel sera envoyé aux employés qui n'ont pas suivi la formation pour les inciter à le faire en vue de promouvoir la sensibilisation à la pandémie potentielle de grippe H1N1 chez l'humain.

L'identification de remplaçants pour la structure de gouvernance de la planification de la continuité des opérations à l'échelle nationale est terminée. Un plan d'urgence a été élaboré dans l'éventualité où le président et/ou le vice-président ne sont pas en mesure d'accomplir leurs tâches dans le cadre du plan de continuité des opérations.

On procédera à la mise en œuvre du prochain volet de la formation en ligne à l'intention des gestionnaires sur la planification de la continuité des opérations en cas de pandémie de grippe H1N1 chez l'humain. Les gestionnaires recevront de la formation sur leurs rôles et leurs responsabilités au sein de leur centre opérationnel, de leur laboratoire ou du siège de l'ACIA advenant une pandémie de grippe chez l'humain.

Mesure de suivi : Jean-Pierre St-Amand fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

k) Enquêtes et production de rapports sur les situations comportant des risques en Alberta

Les conseillers en SST des Opérations nationales aideront le centre opérationnel/la région à procéder à l'examen du Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques. L'examen portera sur les questions, les leçons apprises et les mesures de préventions permettant d'aller de l'avant. Le rapport comprendra une mise en contexte au sujet de l'incident, les dates des événements, des avis et des rapports, les causes profondes à l'origine de l'incident ainsi que les mesures qui permettront au centre opérationnel d'éviter qu'un incident similaire ne se reproduise.

Mesure de suivi : La Direction générale des opérations fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

l) Promesse de conformité volontaire (PCV)

On souligne que RHDCC a émis un certain nombre de PCV l'année dernière. Dès l'émission d'une PCV, l'Agence doit respecter son engagement écrit de remplir les exigences non satisfaites dans un délai précis. On signale également qu'après l'émission des PCV, on y donne suite et on les conserve à l'échelle locale. En vue d'aider les comités responsables de la gestion et du milieu de travail à traiter les PCV émises, on rédigera les procédures à suivre, puis on les affichera sur Merlin.

Bob Jackson rédigera les procédures relatives aux PCV qui seront affichées sur Merlin.

Mesure de suivi : Les PCV émises et les engagements écrits de la direction qui seront renvoyés à RHDCC seront également envoyés aux Services de SST de l'Agence, lesquels pourront alors informer les membres du CONSST des mesures que prendra la direction.

La lettre provisoire sera envoyée aux membres du CONSST. Les commentaires devront être reçus d'ici la fin janvier.


[Haut de la page](#)

5. Points permanents

a) Lecture de la législation du CCT

Les membres déterminent que la meilleure approche consiste à diviser les lois et les règlements en sections à examiner. La lecture de la législation se poursuivra également lors des demi-journées de formation qui ont lieu préalablement à chaque réunion trimestrielle du CONSST.

Mesure de suivi : Examen de la section 20 (violence en milieu de travail et inspection des lieux de travail). Les directives du CNM feront l'objet d'un examen lors de la troisième réunion trimestrielle (juillet).

b) Programme d'aide aux employés (PAE)

Nicola Sullivan et Caroline Boehme du PAE effectuent une présentation portant notamment sur les statistiques d'utilisation du nouveau contrat de Shepell-FGI ainsi que sur les statistiques d'utilisation des trois dernières années.

Le CONSST recommande de faire du PAE un point permanent à l'ordre du jour des comités des régions et des centres opérationnels.

Mesure de suivi : Le CONSST demande à ce que les statistiques incluant les pourcentages des populations fassent partie de la présentation afin de faciliter la compréhension des statistiques sur l'utilisation. La présentation mise à jour sera jointe au nouveau compte rendu si c'est possible. Dans le cas contraire, un document écrit de mise à jour sera distribué en vue de la prochaine réunion.

En outre, le secrétariat enverra des renseignements sur le Règlement 20 (harcèlement en milieu de travail) au PAE.

Le PAE fera le point sur l'accessibilité aux séances de formation sur le mieux-être dans les centres opérationnels.

c) Le point au sujet du site Web sur la SST

Une mise à jour est effectuée au sujet de la modification du site sur la SST à l'échelle nationale dans Merlin. Le site a été modifié pour y inclure des liens vers les sites du CCHST et de RHDC, selon la demande contenue dans le compte rendu du 30 septembre.

Un exemple de bulletin d'information sur la SST a été reçu. On propose que les communiqués proviennent des centres opérationnels, des régions ou de l'Agence à l'échelle nationale et qu'un représentant des Affaires publiques assure la coordination.

On informe le CONSST que le CNM lui présentera trois invitations à la conférence annuelle du CCHST, qui aura lieu les 8 et 9 mars.

Mesure de suivi : Le CONSST demande à ce qu'un lien vers le Transport des matières dangereuses (TMD) soit ajouté au site sur la SST de Merlin.

Les discussions sur l'affichage sur Merlin d'un bulletin d'information sur la SST à l'échelle nationale sont suspendues dans l'attente de ressources.

d) Formation des membres du CONSST pour 2010

Formations prévues et dates cibles:

- 25 janvier Programme de prévention des risques - *TERMINÉ*
- 28 avril Inspection du lieu de travail (visite guidée)
- 7 juillet Enquêtes et rapports sur les situations comportant des risques et Directive sur la santé
- 19 octobre Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

e) Structure des politiques de SST de l'ACIA et six directives

Les Services de SST de l'Agence font le point. La politique de SST de l'ACIA a fait l'objet de consultations avec les parties intéressées et d'un examen par les Services juridiques. Les prochaines étapes consistent à présenter la politique au SCRH et ensuite au CHD.

La préparation de la Directive sur la formation et de la Directive sur le Programme de prévention des risques est terminée, mais en raison des commentaires additionnels formulés durant la réunion, la feuille de suivi des commentaires sera vérifiée. Les deux prochaines directives concernent l'équipement de protection individuelle (EPI) et la production de rapports d'incident.

Mesure de suivi : Ginette Workman fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

e) Le point sur les services de santé

Le Groupe de travail sur les services de santé a terminé ses réunions en décembre 2009. L'option finale recommandée sera présentée au SCRH le 2 février. On s'attend à ce que la recommandation soit par la suite présentée au CHD.

Mesure de suivi : Ginette Workman présentera l'option recommandée par le groupe de travail et fera un suivi lors de la prochaine réunion du CONSST. La présentation qui sera effectuée le 2 février devant les membres du SCRH sera distribuée aux membres du CONSST par le biais du secrétariat d'ici la fin janvier.


[Haut de la page](#)

6. Nouveaux points

Semaine de travail de sept jours dans les laboratoires de microbiologie

La Direction générale des sciences examine la possibilité d'instaurer la semaine de travail de sept jours dans les laboratoires de microbiologie alimentaire afin de répondre à la demande de diffusion plus rapide des résultats d'analyse des échantillons et de communication en temps opportun des données analytiques. Les sept laboratoires ciblés disposent d'une programme proactif de santé et de sécurité au travail qui comprend des exigences liés aux employés travaillant seuls.

Préalablement à la réunion du CONSST, les membres du Comité ont reçu une note d'information recommandant d'aller de l'avant dans ce dossier. La Direction générale des sciences demande aux membres du CONSST de reconnaître que le programme de sécurité en laboratoire actuel répond aux exigences de SST associées à la présente initiative, de demander à chaque comité de SST de discuter de l'initiative (examen des ARP et des procédures de travail la fin de semaine), de demander à chaque comité de SST de préparer une fiche d'information à l'intention des employés visés afin de les aviser que des procédures de SST liées au travail la fin de semaine seront mise en œuvre.

Mesure de suivi : Les membres du CONSST approuvent les recommandations du plan d'action du coordonnateur national de la sécurité en laboratoire. La Direction générale des sciences fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

7. Tour de table

Troisième édition du Manuel de sécurité en laboratoire

La 3e édition du Manuel de sécurité en laboratoire est en cours de préparation. Elle sera envoyée aux membres du CONSST en septembre 2010 à des fins d'examen et en vue de sa publication à l'automne. Un ancien compte rendu de réunion indiquait que la rédaction du manuel était terminée, ce qui n'était pas exact.

Mesure de suivi : Stephen Norman fera des mises à jour au CONSST, selon les besoins, jusqu'à la date prévue d'achèvement.

Invitation de la présidente à une réunion du CONSST

On souligne que les anciens présidents de l'ACIA ont été invités à participer à des réunions du CONSST, ce qui donnait l'occasion de leur présenter un résumé des questions de SST à l'échelle nationale ainsi que les recommandations et les résultats attendus formulés par les membres du CONSST.

Mesure de suivi : Les coprésidents du CONSST enverront une invitation officielle à MmeSwan pour lui demander de participer à une réunion afin de discuter avec les membres du CONSST des initiatives de l'ACIA en matière de SST.

Réouverture d'un abattoir

Les membres discutent de la possibilité de réouverture de l'abattoir de chevaux Nature Valley, de Neudorf en Saskatchewan.

Dans l'éventualité où cet établissement décide de reprendre ses opérations, la Direction générale des opérations discutera avec la direction de l'abattoir des risques en matière de sécurité ainsi que des risques qui doivent être éliminés ou contrôlés le plus possible. La formation sur la manière de traiter avec les défenseurs des droits des animaux fera partie de la formation de base dispensée dans cet établissement compte tenu des antécédents de ce dernier.

Jean-Pierre St-Amand s'assurera qu'une évaluation de la menace et des risques (EMR) est réalisée à l'égard de cet établissement préalablement à sa réouverture. Il a accepté d'aider la direction et le comité de SST de l'abattoir à mettre en œuvre les recommandations découlant de l'EMR.

Mesure de suivi : Vance McEachern fera le point préalablement à la réouverture de l'établissement, notamment au sujet des mesures de SST déployées à l'égard des risques et des discussions avec la direction de l'abattoir. Jean-Pierre St-Amand fera le point au sujet de l'EMR.